

➤ **Membres présents**

ARNAUD Robert	Editions du Rhin
BENTZ Bernard	CCI Sud Alsace Mulhouse
BRANGET Françoise	Conseillère Régionale de Franche-Comté
FELLMANN Gérard	Ets Public Port Rhénan Colmar/Neuf-Brisach
KAMMERER Laurent	Personnalité qualifiée
RUSCHER Maurice	Port Autonome de Strasbourg
SCHILDKNECHT Georges	Acuta
VIRET Pascal	Association Saône-Rhin Europe
ZORN Jean-Michel	Assoc. des Loueurs de Bateaux Alsace-Lorraine-Ardenes

Excusés

BRUTSCHIN Christoph	Kanton Basel Stadt
DAHL Arsène	CCI de Strasbourg & du Bas-Rhin
ECKERT Christiane	Mulhouse Alsace Agglomération
GAILLET Luc	Société Industrielle de Mulhouse
LOQUET Nicolas	Région Alsace
RICHARDOT Jean-Marie	Secrétaire Général Honoraire du Consortium
RICHERT Philippe	Région Alsace
VINCHELIN Jean-Paul	Conseil Général de Meurthe et Moselle
WEBER Jean-Jacques	Conseil Général 68
WEISS Eberhard	Arbeitsgemeinschaft der öffentlichen Binnenhäfen in Baden-Württemberg

➤ **Autres participants (non-membres)**

CHAUVY Pascal	Mulhouse Alsace Agglomération
FERRANDEZ Christian	Association Saône-Rhin Europe
HASSAÏN Maurice	Réviser aux Comptes
HELL Patrick – Secrétaire Général du Consortium	CCI Sud Alsace Mulhouse
SCHMITT Olivier – Responsable Aménagement Territoire	CCI Sud Alsace Mulhouse
WALTER Anne – Assistante Consortium	CCI Sud Alsace Mulhouse

➤ **Rappel de l'ordre du jour**

1. Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 27.11.2012
2. Débat sur l'actualité transport : le dépôt du rapport de la Commission Mobilité 21 et ses conséquences
3. Point sur la vie de l'association
4. Présentation du site internet
5. Comptes 2012 (rapport du Trésorier et du Réviser aux Comptes)
6. Participation du Consortium à l'étude « Corridor Mer du Nord – Méditerranée »
7. Adhésion à « Avenir Transports » et « TDIE »
8. Présentation du projet de film sur Rhin-Main-Danube
9. Révision du Budget 2013 et montant des cotisations 2013
10. Préparation de l'AG 2013 et point divers

Annexes à ce compte rendu :

- ⇒ **Diaporama diffusé lors du CA du 04.07.2013**
- ⇒ **Résolution adoptée le 04.07.2013**
- ⇒ **Rapports du Trésorier et du Réviser aux comptes**

Accueil des participants par la Présidente-Déléguée, Françoise Branget, qui, constatant le quorum atteint, ouvre la séance.

1. Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 27.11.2012

Décision



En l'absence de remarques écrites ou orales, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Débat sur l'actualité transport : le dépôt du rapport de la Commission 21 et ses conséquences.

Dans ses propositions, la « Commission 21 » suggère de reporter la réalisation de la liaison « Saône-Moselle, Saône-Rhin » au-delà de 2050. Cette position est contraire au souhait de l'Union Européenne qui a confirmé, fin mai 2013, l'inscription du projet SMSR dans le « réseau central » du Réseau TransEuropéen Transport et souhaite, de ce fait, sa réalisation avant 2030. Elle est également contraire à la Loi Grenelle de 2009 qui prévoit à très court terme la réalisation d'études de mise à même niveaux des branches Saône-Moselle et Saône-Rhin, dans la perspective d'un débat public devant permettre d'apprécier, sur la base d'éléments tangibles et objectifs, l'opportunité, la faisabilité et le tracé optimal du projet.

Un débat s'engage. Il est ponctué d'une résolution (en annexe) -qui précise la position politique du Consortium-, articulée notamment autour du respect de la Loi (et, à ce titre, revendication de l'achèvement des études en cours et tenue du débat public), et d'une réalisation du projet avant 2030, échéance réitérée par l'Union Européenne.

Décision



Le Conseil d'Administration adopte une résolution qui sera mise sur le site internet et largement diffusée, dans le cadre d'opération de lobbying à préciser.

3. Point sur la vie de l'association

La Présidente-Déléguée présente succinctement les différentes réunions auxquelles ont participé des membres du Bureau. Un débat s'engage sur la stratégie à adopter en fonction du contexte politique actuel. Un accord se dessine quant à l'opportunité de concerter des partenaires afin de mieux préciser les contours et pistes d'actions opportunes et crédibles du Consortium, renforcer des alliances et poursuivre les activités de lobbying ad hoc. Une meilleure synergie est notamment à forger avec les promoteurs du projet Saône-Moselle en activant, si nécessaire, des médiateurs.

L'essentiel de l'activité de l'association a été consacré en début d'année à l'élaboration du site internet. Les groupes de travail n'ont finalement pas été activés, en raison de la suspension de la procédure devant conduire au Débat public.

Par ailleurs, l'association a enregistré depuis le début 2013, l'adhésion des communautés d'agglomération d'Avignon et de Colmar, ainsi que la démission de M. Gérard Schmidt.

Différents contacts seront noués dans les prochaines semaines avec notamment :

- ✓ VNF
- ✓ Provoideau
- ✓ L'Association Seine-Moselle-Rhône
- ✓ ...

Décision



Il est également convenu de concevoir, en exploitant la résolution adoptée ce jour, une opération de lobbying de grande ampleur, à l'endroit des collectivités et acteurs politiques concernés, selon des modalités à préciser avec le Secrétariat de l'Association.

4. Présentation du site internet

Le Conseil a souhaité que le Consortium dispose d'un tel outil indispensable pour une reconnaissance, une visibilité de l'Association et un travail de lobbying efficace. La présentation du site, opérationnel depuis fin juin, ne soulève aucune observation particulière.

Décision
⇒

Le Conseil valide le site internet. Les membres sont également invités à fournir au Secrétariat des éléments susceptibles d'être mis en ligne.

5. Comptes 2012

Les comptes 2012 sont présentés par le Trésorier et sont conclus par le rapport du Commissaire aux comptes (en annexe). Ils ne soulèvent aucune observation.

Décision
⇒

Le Conseil adopte les comptes 2012 et propose de les soumettre, pour validation et quitus, à la prochaine Assemblée Générale.

6. Participation du Consortium à l'étude « Corridor Mer du Nord – Méditerranée »

Cette étude, pilotée par VNF et RFF, a pour vocation d'optimiser l'articulation entre ferroviaire et fluvial dans le corridor « Mer du Nord - Méditerranée ». Un débat s'engage sur les aspects positifs et effets pervers potentiels d'une participation du Consortium à cette étude, sur la base d'un engagement à hauteur de 20 000 €.

Le Bureau ayant déjà donné un avis négatif, une grande circonspection règne au sein du CA quant à l'opportunité d'une participation du Consortium à ces travaux.

Décision
⇒

Ce point sera réexaminé par le Bureau et l'arbitrage final sera éventuellement soumis à la prochaine Assemblée Générale.

7. Adhésion aux Associations « Avenir Transports » et « TDIE »

Françoise Branget plaide en faveur de l'adhésion du Consortium à ces deux associations qui sont des lieux de réseautage et d'influence où se forge en partie la politique de l'Etat dans le domaine des transports.

Décision
⇒

Accord pour l'adhésion à « Avenir transports » pour 800 € à l'Association TDIE pour 1 000 €.

8. Présentation d'un projet de film sur les atouts du fluvial

Pascal Viret et Christian Ferrandez présentent un projet de film sur les atouts (notamment environnementaux) du fluvial qui pourrait être tourné sur le Rhin-Main-Danube, la dérivation de l'Allan et la section Niffer-Mulhouse du canal Saône-Rhin. Ils proposent au Consortium le principe d'une coproduction. Le Conseil a exprimé une grande réserve à cet égard, tant au niveau du contenu, qu'il souhaiterait plus axé sur les aspects économiques, que de l'opportunité et du financement de l'opération.

Décision
⇒

Le Conseil demande l'établissement d'un projet plus circonstancié, quant à son coût, son contenu et ses modalités, afin de permettre une décision en prochaine assemblée générale

9. Révision du budget 2013 et du montant des cotisations

Les différents postes du budget 2013 sont examinés. Ils nécessitent encore un travail d'affinage tenant compte du volume d'engagement souhaité auprès du secrétariat assuré par la CCI Sud Alsace Mulhouse. En parallèle, le montant des cotisations adoptées par l'Assemblée Générale 2012 suscite questionnement. En effet, l'importante augmentation des cotisations pour 2013 était alors motivée par l'imminence du débat public et l'engagement corrélatif massif du Consortium. Le contexte ayant changé, la question se pose d'une nouvelle révision (à la baisse, cette fois), des montants appliqués notamment aux collectivités territoriales.

Décision



Une réflexion va être menée en vue de soumettre à la prochaine Assemblée Générale un projet de budget de cotisations afférentes en parfaite cohérence avec le contexte politique et les objectifs de l'association.

10. Préparation de l'Assemblée Générale et points divers

Françoise Branget rappelle que l'Assemblée Générale a été repoussée à l'automne pour tenir compte de la publication du rapport « Commission 21 » attendu pour juin. La date pressentie (le 3 octobre) est toutefois en collision avec un jour férié en Allemagne.

Décision



Une date et un lieu seront concertés avec le Président, en maintenant le principe d'une tenue de cette Assemblée Générale avant fin 2013.

La Présidente-Déléguée,

Le Secrétaire Général,

Françoise BRANGET

Patrick HELL